

I Mas Camboulès – lundi 16 juin

- Médane le boiteux ! Tu te secoues ou il faut que je t'aide !

La voix grave de Calixte Camboulès saisit Adrien au moment où il reprenait son souffle, appuyé sur la lame de sa faux. Depuis le matin, il s'activait à faucher la prairie dite du Vent Devant, à trois cent toises de la borie. Plantée en septembre, l'herbe récoltée servirait à nourrir les bêtes quand le mauvais temps serait venu.

Les hommes étaient au travail depuis six heures au matin et la journée ne se terminerait pas avant que le soleil n'ait fini sa course dans le ciel. En ces jours de juin, entre la fenaison et les moissons à préparer, peu de temps restait aux journaliers pour bailler aux corneilles. Il voyait, à quelques mètres devant lui, le Jean et l'Auguste, penchés sur leur besogne mais le rire au bord des lèvres de l'entendre se faire houspiller. Il leur devait ce terme de « boiteux » dont on l'affublait à présent. Une demi-seconde, il faillit jeter son outil par terre et faire rendre gorge à ces trois hommes, leur révéler qui il était vraiment mais, aussitôt, lui revint en mémoire les raisons de sa présence ici.

- Vaï reprends le travail ! Et vouzautres arrêtez de baguenauder et d'ouvrir vos grandes gueules ! dit d'un ton radouci le patron avant de s'éloigner.

Adrien saisit le manche et la potence de la faux de ses deux mains, se pencha, ignorant la douleur de son dos et reprit son labeur.

Au fur et à mesure qu'il avançait et que l'herbe tombait tout autour de lui, il se remémorait les événements de ces dernières semaines qui l'avaient menés ici, dans ce champ de la plaine camarésienne, en plein cœur du Rougier.

Tout avait commencé deux mois auparavant lorsqu'il avait été convoqué au Tribunal de Rodez pour une affaire concernant la police. Intrigué par cette convocation inhabituelle qui lui était personnellement adressée, il s'était rendu au rendez-vous immédiatement. Au greffe, on l'avait orienté vers le bureau du juge d'instruction Sylvestre Puysséguier. Adrien ne l'avait jamais rencontré, l'homme étant arrivé en Aveyron depuis peu.

Il trouva un individu à peine plus âgé que lui, trente cinq ans peut-être, au visage ouvert et énergique. Le juge était grand, portait sur un visage cordial une barbe de bon aloi qu'il caressait à loisir tandis qu'il parlait. Brun de peau et de poil, il fleurait bon le méridional avec cette pointe de dureté, familière aux habitants des montagnes. Cela se confirma lorsqu'Adrien apprit que l'homme venait des monts d'Auvergne, vers le plateau du Cézallier où il avait fait ses premières armes. Puysséguier accueillit l'inspecteur avec affabilité et une admiration qu'il ne chercha pas à dissimuler.

- Je suis heureux de rencontrer le policier le plus doué du département ! entama-t-il et, tandis qu'Adrien cherchait à minimiser le compliment, il ajouta, ne discutez pas et ne jouez pas les modestes puisque vous vous trouvez en face du magistrat le plus doué du département.

Après cette sortie, le juge partit d'un grand éclat de rire qui fit tomber toutes les préventions de son interlocuteur. Les deux hommes devinrent immédiatement les meilleurs amis du monde.

Cependant, ce qu'avait à confier le magistrat au policier était autrement plus dramatique. Ainsi, depuis le début de l'année, des meurtres abominables avaient été commis dans le sud du département, près du village de Camarès, en plein cœur de cette région que l'on appelle le Rougier. Deux jeunes filles, une Julie Sagnas de dix-neuf ans et une Flavie Fougiers, d'à peine quinze avaient été étranglées après avoir été violées. Leurs corps avaient ensuite été mutilés comme si une bête sauvage s'était acharnée sur eux. Le juge n'hésita pas à faire lire les comptes rendus du médecin

qui avait examiné les cadavres. Malgré qu'il en ait, l'inspecteur sentit un hoquet de dégoût remonter le long de sa gorge tandis qu'il lisait les descriptions terribles de l'homme de l'art. Il imaginait avec effroi ce que les pauvres victimes avaient pu ressentir au moment de leur mort.

En même temps, il se demandait pourquoi le tabellion faisait appel à lui alors que Camarès n'était pas dans son secteur et que le commissariat de Saint-Affrique, aidé par la gendarmerie locale pouvait tout à fait mener l'enquête.

- Ecoutez, vous savez comme moi que le commissariat de Saint-Affrique n'a toujours pas de commissaire et les agents de ville ne sont guère indiqués pour se charger d'une telle affaire. Quant à la gendarmerie, elle fait son travail de gendarmerie !

Ce disant, il leva les yeux et les bras au ciel comme s'il invoquait un Dieu de la justice capable de mettre les assassins hors d'état de nuire par la simple volonté de ses serviteurs.

- Et puis, il y a autre chose... commença Sylvestre Puysséguier sur le ton de la confidence qui fit se lever les sourcils de l'inspecteur.

- Quoi d'autre ? interrogea-t-il.

- Je connais le meurtrier !

Abasourdi par cette annonce, le policier s'étrangla à moitié avant de s'enquérir :

- Comment cela vous le connaissez ?

- Je m'explique. Il y a plus d'un an, j'étais encore en poste à Marvejols, la ville de la bête...

Il faisait allusion à la bête du Gévaudan qui avait effrayé tout le département de la Lozère plus de cent ans auparavant.

- Il y a eu là-bas une série de meurtres identiques à ceux du Rougier. Ce furent alors quatre filles qui furent tuées, violées et mutilées. C'est pour cela que j'ai demandé à être chargé du dossier et je ne m'étais pas trompé. J'ai l'intime conviction que nous avons affaire au même assassin.

Dubitatif, l'inspecteur fit la moue. L'autre insista :

- Ecoutez, j'ai étudié à fond les dossiers et je désespère qu'un jour on mette au point un service central qui regroupe en un seul lieu tous les détails sordides de ce genre de crimes.

Exalté par son propre discours, Sylvestre Puységuiet se leva et se mit à arpenter son bureau comme s'il se trouvait en pleine audience.

- Imaginez comme il est facile pour un assassin de se perdre dans la nature et de poursuivre, à quelques kilomètres de distance ses abominables forfaits. Il lui suffit de passer la frontière d'un département et il se refait une virginité. Si les dossiers étaient mis en commun, chaque juge pourrait être informé d'affaires similaires à celles qu'il doit élucider. Je vous le dis, l'assassin du Rougier est le même que celui qui a sévi en Lozère.

Intéressé par ses arguments, Adrien demanda :

- Les enquêteurs lozériens ont-ils trouvé quelque chose d'utile pour identifier l'homme ?

- Rien de significatif mais tout de même : un cheminot a été vu plusieurs fois près des lieux où se sont déroulé les crimes. Certains témoins affirment qu'il portait une vilaine blessure au visage, d'autres disent qu'il avait une drôle de façon de marcher.

- C'est mince pour dresser un portrait du meurtrier.

Les deux hommes gardèrent le silence pendant un moment, conscients de la difficulté d'une telle enquête. Adrien réagit le premier et reprit :

- Que voulez-vous de moi exactement ?

- Je voudrais que vous alliez sur place et que vous vous occupiez de cette affaire, déclara le juge en se rasseyant.

L'inspecteur Levasseur n'était pas du genre à refuser une proposition de ce type et ses états de service montraient qu'il avait su résoudre des énigmes autrement plus complexes. Pour autant, il lui était impossible de répondre favorablement à cette demande.

- Je vous sais gré d'avoir pensé à moi, commença-t-il mais je ne peux pas vous donner satisfaction. Je suis obligé de refuser.

Sans montrer de contrariété, le juge fit une dernière tentative :

- Je ne veux vous contraindre en rien. Après tout, vous êtes attaché au commissariat de Rodez mais le préfet, monsieur Galtier, m'avait laissé entendre qu'il soutiendrait notre démarche.

Adrien pensa par-devers lui qu'il était facile au préfet, qu'il n'avait d'ailleurs rencontré qu'une seule fois depuis que ce dernier était arrivé dans le département, de donner son accord pour une aventure

qui ne le concernait guère.

- Vous comprenez, insista Puysséguier, il ne faudrait pas que la panique s'installe dans le département.

- Je comprends bien les alarmes de monsieur le préfet mais, encore une fois, d'autres policiers que moi, de Saint-Affrique ou même de Millau, qui est plus proche, peuvent remplir cette mission. Je suis désolé mais des raisons personnelles m'obligent à m'abstenir.

Cette fois, le juge n'insista pas et ils se quittèrent en échangeant une cordiale poignée de mains.

Pendant l'entretien, la nuit était descendue sur Rodez et Adrien accéléra le pas pour rentrer chez lui. Depuis son mariage avec Flora, il devenait plus casanier, abandonnait ses promenades solitaires dans les rues de la ville, ses stations dans les cafés à écouter les conversations des uns et des autres, pour le seul plaisir de passer la soirée avec elle. La petite maison de la rue de Saunhac était devenue son refuge et son port d'attache. En passant le seuil de sa demeure, il laissait derrière lui les crimes, les vols, les malheurs que son métier l'obligeait à côtoyer.

Lorsqu'il pensait à cette première année passée auprès de Flora, il ne trouvait pas les mots pour qualifier son bonheur. Il lui semblait que ce terme était trop faible, trop mièvre pour exprimer ce qu'ils vivaient ensemble. Tous les moments de leur vie à deux, que ce soit dans le plus petit geste quotidien ou dans les instants secrets de leur intimité, se révélaient comme une évidence. En restant chacun des individus à part entière, ils formaient une troisième entité qui s'épanouissait au fil du temps et les rendait plus forts. Plutôt que de les contraindre, de les obliger au compromis, la vie à deux leur offrait la possibilité de développer leur propre personnalité, de repousser les limites de leurs ambitions. En couple, ils se sentaient prêts à toutes les aventures.

Chaque moment était précieux : les soirées passées au coin du feu tandis qu'il lui faisait la lecture d'un poète qu'il venait de découvrir, la relation qu'elle lui faisait des nouvelles qu'elle avait lues dans le journal ou bien qu'elle avait glanées au cours de ses pérégrinations en ville ; les journées où ils partaient se promener dans la campagne, embarquant un pique-nique auquel ils ne touchaient pas, trop pris à se serrer l'un contre l'autre, à user leurs yeux dans une

contemplation réciproque et silencieuse ; ces soirées au théâtre ou dans le monde où ils faisaient attention au moindre détail pour pouvoir en parler ensemble une fois rentrés au logis ; ces jours de neige à simplement regarder la nuit tomber et à se faire un repas sur le pouce, serrés sur le banc de la cuisine ; ces nuits où sans fausse pudeur ils avaient appris à se connaître, à prendre et à se donner, à rechercher dans une extase commune la plus belle des complicités.

Bien sûr, il y avait des orages, leurs caractères bien trempés s'affrontaient parfois mais il aimait ces moments de discorde, non pas uniquement pour la promesse de réconciliations enflammées au creux de leur lit, mais aussi parce qu'ils renforçaient le lien secret qui les attachait l'un à l'autre.

Le caractère sombre et contemplatif d'Adrien s'ouvrait à la lumière et à la joie par la seule présence de Flora à ses côtés. Elle était l'enthousiasme, la gaieté et la foi en l'avenir et pourtant, elle connaissait mieux que lui encore, les difficultés de la vie. Elle les affrontait avec une détermination qu'il avait toujours admirée. Elle aimait chez lui ce romantisme échevelé, son amour pour les ciels orageux et les moments de pluie, son goût pour la méditation et le silence qu'elle essayait de respecter.

Depuis les tous premiers jours, Adrien avait pris l'habitude, sur les sollicitations de Flora, de lui raconter ses journées. Cette dernière qui, pour le moment, n'avait que peu de pratique dans son atelier de couturière ouvert en début d'année, était heureuse qu'il partage avec elle ses soucis, ses satisfactions ou ses interrogations de policier. Après tout, comme elle le répétait souvent, ne l'avait-elle pas aidé dans ses enquêtes précédentes et ne s'était-elle pas montrée à cette occasion, une assistante tout à fait efficace ? Il préférait ne pas répondre, n'oubliant pas les alarmes qu'il avait connues lorsqu'elle s'était mise en danger mais prenait plaisir à partager les menus faits dont il était informé, passant sous silence les aspects les plus sordides de sa profession.

C'est donc tout naturellement qu'il lui narra sa rencontre avec le juge Sylvestre Puysséguier.

- Il vient d'arriver en ville, s'écria-t-elle, et tout le monde dit qu'il est très compétent, qu'il possède une magnifique barbe et est plutôt bel homme !

Adrien savait que « tout le monde » signifiait Albane Brières, la meilleure amie de Flora et Hélène Bouscals devenue Chandeigne, la cousine d'Adrien qui fréquentait régulièrement la maison de la rue Saunhal.

Souriant intérieurement, il lui fit la leçon :

- Flora, si vous m'interrompez tout le temps, je ne parviendrai pas à vous raconter mon histoire et puis voici une drôle de manière de juger un homme !

Flora fit une moue d'écolière prise en faute, estimant tout de même que son mari n'y connaissait rien en la matière.

- Allez, mon amour, je vous laisse parler et je me tiens aussi sage qu'une image.

Ce disant, elle s'assit délicatement sur le fauteuil du salon qu'elle affectionnait, juste à côté de la petite desserte où elle posait toujours son ouvrage, sous la lampe. Adrien et Flora continuaient à se vouvoyer dans leurs échanges quotidiens, réservant le tutoiement aux moments d'intimité qui prenaient ainsi un caractère un peu canaille qui leur convenait.

- Bien, commença-t-il, le juge Puysséguier, non content d'avoir une magnifique barbe et d'être bel homme, a un caractère bien trempé et il ne m'a rien demandé de moins que de partir à l'autre bout du département pour y mener une enquête !

Sérieuse tout à coup, Flora se redressa. Voilà des mois qu'Adrien n'avait pas eu une affaire à régler qui soit à la hauteur de son talent. Bien qu'elle se soit réjouie que son travail au commissariat ne l'accapare pas trop dans cette première année de leur union, elle pressentait que l'ennui le gagnerait bientôt s'il n'avait que des histoires de vols, de malversations ou de désordres sur la voie publique à traiter.

Il prit le temps de lui raconter les crimes perpétrés dans le sud du département - passant outre l'abomination des faits - et la demande faite par le magistrat.

- Vous comprenez bien que j'ai répondu non à sa proposition. Il n'est pas question que je m'éloigne de Rodez en ce moment.

Il posa les yeux sur elle avec un demi sourire ému et elle passa rapidement la main sur son ventre en rougissant. Elle était enceinte

de quelques semaines et n'évoquait que rarement, pour le moment, la naissance à venir. Il lui semblait encore un peu tôt pour se réjouir et elle avait même interdit à Adrien d'en parler autour de lui. Seul le docteur Latour, un ami du couple, partageait leur secret.

Elle hocha lentement la tête en signe de compréhension et la conversation s'arrêta là, même si elle demeura pensive pendant toute la soirée, goûtant à peine au dîner qu'avait confectionné, sur ses conseils, la petite Jacquette qui s'en trouva fort marrie.

Le lendemain était un soir de sortie. Ils dînèrent chez les Brières dans leur maison proche de la porte d'Embergue avec deux autres couples amis. La conversation roula un moment sur l'arrivée en ville de ce nouveau juge que Victor Brières avait commencé à fréquenter et qu'il présenta comme « *un homme admirable et très volontaire dans sa pratique* ». Adrien et Flora échangèrent un regard sans rien confier de ce qu'ils savaient de l'homme en question.

Au moment de se mettre au lit, alors que Flora, magnifique dans sa chemise de nuit en dentelle légère sur laquelle ses cheveux défaits retombaient avec éclat, le rejoignait, il fit un geste pour lui saisir la taille mais, l'esprit ailleurs, elle déclara :

- Elles s'appelaient Julie et Flavie...